

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21069 - 78ÈME ANNÉE

À partir du 28 novembre

## Car Jaune gratuit pour les demandeurs d'emploi et les accompagnateurs de personnes porteuses de handicap



Lors d'une conférence de presse tenue ce 12 octobre, la Région Réunion a annoncé la mise en place de la gratuite des Cars Jaunes pour les demandeurs d'emplois et les accompagnateurs de personnes porteuses de handicap. C'est une étape vers la gratuité du réseau de transport collectif interurbain de La Réunion. Par ailleurs, 11 nouveaux autocars seront mis en service afin

d'offrir 2500 places supplémentaires quotidiennement. Cela se traduira par 50 passages supplémentaires de bus par jour aux heures de pointe avec un bus toutes les 10 minutes pour aller de Saint-Denis à Saint-Paul ou Saint-André, et toutes les 20 minutes pour rejoindre Saint-Pierre ou Saint-Benoît depuis Saint-Denis.

La Présidente de Région, Huguette Bello, a annoncé hier l'instauration de la gratuité du Car Jaune pour les demandeurs d'emplois et les accompagnateurs de personnes porteuses de handicap, à partir du 28 novembre 2022.

La gratuité du Car Jaune concernait déjà les voyageurs de plus de 65 ans et les étudiants, depuis la dernière rentrée scolaire.

Les dépenses pour ces opérations représentent un coût total de 700 000 euros par an ; dont 450 000 euros pour les étudiants et 250 000 euros pour les demandeurs d'emploi.

Ces nouvelles mesures s'accompagnent d'une augmentation de la régularité des Cars Jaunes, avec 50 passages supplémentaires de bus par jour aux heures de pointe (5h/9h et 15h/17h), soit un total de 2.500 places en plus quotidiennement grâce à 11 nouveaux véhicules mis en circulation sur le réseau. Cela signifiera aux heures de pointe un bus toutes les 10 minutes pour Saint-Denis/Saint-Paul et Saint-Denis/Saint-André et un bus toutes les 20 minutes pour Saint-Denis/Saint-Pierre et Saint-Denis/Saint-Benoît.

### Améliorer l'attractivité des transports collectifs

Par ailleurs, la Région Réunion travaille actuellement à une seconde étape de la mise en œuvre progressive de cette gratuité en partenariat avec l'INSEE, afin d'évaluer le nombre de travailleurs pauvres auxquels la gratuité pourra être étendue. De même, un dispositif opérationnel sera défini pour la mise en place de la gratuité en faveur des stagiaires en formation professionnelle.

Pour Huguette Bello, « les questions liées aux mobilités constituent un enjeu fondamental pour l'avenir de notre île, tant d'un point de vue du développement économique que de la transition énergétique et ont un impact certain sur le quotidien de chaque

réunionnais et réunionnaise.

Chacun et chacune a conscience que nous avons perdu beaucoup de temps en enterrant pour des raisons politiques certains projets structurants et innovants en matière de déplacement collectif. Aujourd'hui, dans un contexte de prédominance de la voiture individuelle, l'attractivité et la performance des réseaux de transports en commun constituent un enjeu majeur et un objectif prioritaire de la nouvelle mandature régionale ».

### « Mise en place progressive de la gratuité »

« Ce nouveau dispositif a pour objectif de favoriser une montée en puissance de l'utilisation du Car Jaune par les Réunionnais, avec une mise en place progressive de la gratuité et une augmentation des fréquences de passage », poursuit la présidente de la Région, « il constitue la concrétisation d'un engagement pris devant les Réunionnais lors de notre campagne, et que nous avons inscrit, dès notre arrivée, au sein de notre projet de mandature. C'est une mesure non seulement pour renforcer l'attractivité du transport collectif mais c'est aussi une mesure d'amélioration du pouvoir d'achat des Réunionnais. » La conférence de presse fut également l'occasion de présenter l'engagement de la Région Réunion pour Octobre Rose, campagne annuelle destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Quatre Cars Jaunes à étages circulant sur les routes deviennent pour l'occasion des « Cars Roses »

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## La sécheresse devient la norme

# Manque d'eau à La Réunion : mesures de restriction à Bras-Panon et la Plaine des Palmistes

C'est dans l'Est de La Réunion que des arrêtés sont pris afin de limiter l'utilisation de l'eau. La raison est le manque de pluie. Pourtant, l'Est est considéré comme le château d'eau de La Réunion. Si les prévisions du Forum météorologique organisé aux Seychelles se confirme, alors ces décisions ne seront qu'un début. Une fois de plus se pose la question du modèle de consommation de l'eau à La Réunion. Il découle d'un système importé de France, où le climat est très différent. Or, avec le changement climatique, les épisodes de sécheresse deviennent la norme à La Réunion.

Le maire de Bras-Panon a décidé hier de restreindre l'usage de l'eau dans sa commune. Même décision hier à la Plaine des Palmistes où l'arrêté pris par le maire précise ceci :

« Il est interdit d'arroser les pelouses, les jardins, les massifs floraux, les espaces publics, de laver les voitures ainsi que de remplir des piscines. (...) »

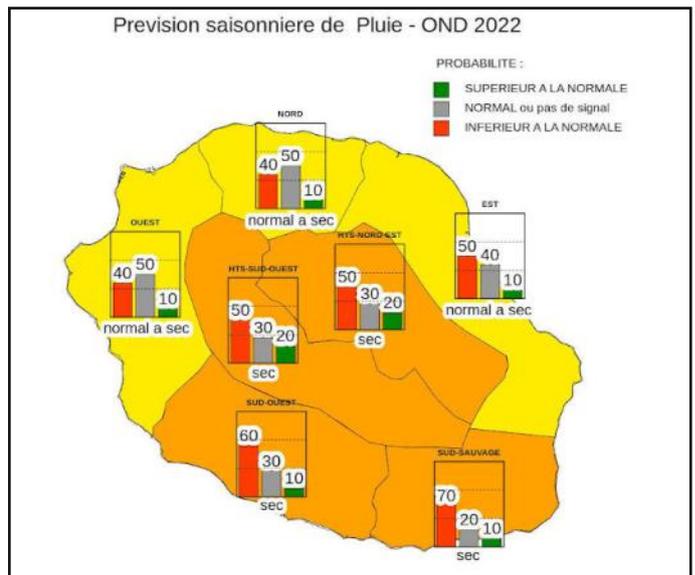
En raison du déficit pluviométrique et de la baisse des ressources, des mesures de limitation de l'usage de l'eau sont adoptées à compter d'aujourd'hui, mercredi 12 octobre 2022, et jusqu'au 31 décembre 2022 inclus ».

Rappelons que s'était tenu aux Seychelles en septembre un Forum régional de prévision saisonnière rassemblant les spécialistes du climat de la région. Un communiqué de Météo France en précisait les principales conclusions :

« **Des précipitations en-dessous des normales sont attendues sur une grande partie de la zone (Nord Mozambique, Malawi, Tanzanie, Est de Madagascar ainsi que tous les territoires insulaires). Un retard du démarrage de la saison des pluies est probable sur ces secteurs. Seuls le Sud-Ouest de la zone (Afrique du Sud et Sud et Mozambique) devraient connaître une pluviométrie supérieure à la normale.** »

Pour La Réunion :

« **Etant donné l'impact persistant des phénomènes océanique qui affectent le Sud-Ouest de l'Océan Indien (La Nina dans le Pacifique et l'IOD en phase négative dans l'océan Indien), la prévision de précipitations pour le prochain trimestre (Octobre-Novembre-Décembre) reste cohérente avec celle du mois précédent. Un signal plus sec que la normale est attendu sur une grande partie de l'île avec plus**



d'incertitudes sur le versant est. Les moyennes de température devraient s'avérer inférieures à la normale. »

Autrement dit, si ces prévisions se confirment, La Réunion manquera d'eau au cours des prochains mois. A cela s'ajoute le risque d'une saison cyclonique plus tardive, avec des cyclones loin des terres habitées susceptibles de ne pas apporter suffisamment d'eau.

Dans ces conditions, les restrictions à Bras-Panon et à la Plaine des Palmistes ne seront qu'un début. En effet, l'Est est le château d'eau de La Réunion. Si des communes de cette région prennent des mesures d'économie de l'eau, il faudra donc s'attendre à une extension de telles mesures afin de préserver cette ressource indispensable à la vie.

Une fois de plus se pose la question du modèle de consommation de l'eau à La Réunion. Il découle d'un système importé de France, où le climat est très différent. Or, avec le changement climatique, les épisodes de sécheresse deviennent la norme à La Réunion.

M.M.

# Oté

## Kossa i fé pou bande pov ? Kaziman pa gran-shoz pou tire azot dann la tablatir zot i lé

Mézami, néna inn-dé zour mwin la anparl azot in rényon mwin la fé Sin-dni é rényon-la téi porte dossi program nout parti an 25 poin. Mi rapèl azot so soir-la, win la gingn kékshoz k'i rossanm in boushta guèl pars in vyé kamarde, in vyé militan, la poze amwin in késtyon prinssipal é késtyon-la lété « kossa i fé pou bande pov ? »

Pars po fé kékshoz pou bande pov, i fo zot i gingn in sèrtin pouvoir d'asha é zistoman sé lo pouvoir d'asha ké zot la poin : lé pa zot lé prioritèr pou gingn in bon plass travaye, la pa zot lé prioritèr pou gingn in bon salère, la vi shère i atake azot plin foué é zot lé viktime an promyé. Arzoute èk sa lo mode konsomasyon éropéin-pov, sé sak lé pli shèr issi La Rényon dann bande grande sirfass. Dizon nou lé dann in sityasyon toute sak i sirvi avèk bande zède épi bande prèstassion i oi zot pti éstok larzan disparète konm la nèz dann solèye é pli vite k'i fo pou di é ou ékri.

Viv konm avan ? Na poin arien ki pèrmète anou viv konm avan. Toute bande dépans zéropéin pov sa i tonb dsi nou : pèye loiyé, pèye dolo, léstréssité, lo gaz, pass dann grand sirfass pou ashté manzé, ansèrv son téléfone, fé roul son vyé loto si tèlman ké — konm mwin la di — larzan i fonde konm la nèz dann solèye... Bande bien-la, si ni vé viv konm zéropéin pov, sa lé ninporte

kèl pri é lé konm ki diré in lantante rante l'éta épi bannd zinstitissyon pou plime bande pov bande péi l'outre-mèr épi sète La Franss galman.

I fodré taksé pou pa ize lé pov, mé nora touzour in loi pou pèrmète iz anou. Mi sava pa rodé pou linstan mé la vi shèr sa sé noute pli méyèr-mové konpagnon é ni pé arien konte sa pars èl lé étidyé pou pass anou dsou son roulo-konpréssèr. Mwin mi apèl sa la dominasyon néokolonyal vi k'in pé i di lo kolonyal la disparète ziridikman, mé pa dan la vi toulézour.

Alor si taks pa lo pri bande produi prinssipal nou la bézoin ! Si i goumante pa sak i fé lo rovni bande pov issi La Rényon. Mézami lé shoz va arète konm i lé, pli pir zot va vni pli grav : noré plizanplis famiye pov épi zanfand pov, nora plizanpliss léssé pour konte, nora plizanpliss shomèr, pti rotréité avèk in par plizanpli gran pou lo dis pour san demoune pli rish.

Alor mi di aou, mon pov kamarade, landroi wi lé si wi antan amwin, kossa i fé pou bande pov ?, Kaziman arien, kaziman in pansman dsu in zanb de boi.

A bon ékoutèr, salu !

*Justin*